

Article 31 du Règlement

Sept-Îles est le plus important centre de desserte aéroportuaire de la Côte-Nord et la fermeture d'une deuxième piste sur trois présente un risque supplémentaire au niveau de la sécurité et des avions en difficulté. De plus, cette décision diminuera le potentiel pourtant exceptionnel des installations aéroportuaires de Sept-Îles.

Il est inacceptable qu'encore une fois, les régions fassent les frais des politiques de rationalisation du ministre des Transports, qui semble déterminé à mettre un frein au développement économique de la région.

* * *

[Traduction]

LE GROUPE COMMUNICATION CANADA

M. Ken Epp (Elk Island): Monsieur le Président, des notes internes ont récemment attiré l'attention des Canadiens sur les pratiques comptables très douteuses auxquelles se seraient abaissés les ministères fédéraux et le Groupe Communication Canada.

On a peine à croire que le Groupe Communication Canada ait négocié des contrats illégaux afin de soustraire des sommes d'argent à l'examen du Parlement. Nous avons l'intention de tenir le gouvernement responsable de ces pratiques scandaleuses.

Les ministres visés ont promis de tenir une enquête exhaustive. Nous attendrons les rapports d'enquête avec impatience. J'informe la Chambre, tout comme j'ai informé les ministres, qu'advenant le cas où l'enquête ne ferait pas toute la lumière sur cette affaire, je m'adresserai au Comité des opérations gouvernementales pour réclamer un autre examen public.

Notre dette s'élève à 532 098 154 000 \$ et s'est accrue de 88 000 \$ pendant que je parlais. Nous ne pouvons plus tolérer que l'argent précieux des contribuables soit si mal géré.

* * *

L'ÉCOLE PUBLIQUE SPRUCE GLEN

M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka): Monsieur le Président, je prends la parole ici aujourd'hui pour rendre hommage aux finissants de 1994 de l'école publique Spruce Glen. Ces écoliers fréquentent désormais l'école secondaire Huntsville, mais ils n'oublieront jamais les bons conseils que leur a donnés Susan Hawkins, enseignante émérite.

Tout en enseignant à l'école publique Spruce Glen, M^{me} Hawkins a mené à bien un projet scolaire intitulé: «Mission de sauvetage de la planète Terre—Action 21, version pour enfants».

Les écoliers ont participé à la reformulation des plans environnementaux pour l'avenir, qui avaient été établis au Sommet de la Terre de 1992, à Rio de Janeiro. Il s'en est suivi un projet de téléconférence auquel ont participé les écoliers de l'école Spruce

Glen et d'autres écoliers du monde entier. L'école Spruce Glen a été désignée le point central au Canada.

Je tiens ici à féliciter M^{me} Hawkins et les écoliers de huitième année pour leur détermination dans cette importante initiative et pour avoir conscientisé les autres à la nécessité de protéger l'environnement.

* * *

[Français]

LES FRANCOPHONES DE KINGSTON

M. Dan McTeague (Ontario): Monsieur le Président, mercredi dernier, durant la période des questions orales, la députée de Rimouski—Témiscouata a déclaré que les difficultés à obtenir, du conseil municipal de Kingston, un terrain destiné à recevoir une école secondaire francophone confirmaient bien les propos du commissaire aux langues officielles selon lequel il serait difficile de faire de cette ville un milieu bilingue.

Le premier ministre a assuré la députée que ce différend, qui est de nature territoriale et non linguistique, sera réglé et qu'une école francophone sera construite à Kingston.

Il est malheureux de constater que le Bloc se fait une fausse idée de la réalité. Le Bloc devrait pourtant savoir que le million de francophones qui vivent en dehors du Québec sont bien en vie.

Dans ma circonscription, nous sommes fiers de notre système scolaire français. En effet, malgré le fait que la population francophone ne représente que 2 p. 100 de la population, nous avons une école secondaire et trois écoles primaires francophones. J'ai moi-même bénéficié de ce système scolaire tout comme de nombreux autres Canadiens grâce aux politiques du Parti libéral ces dernières 25 années.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

M. Harbance Singh Dhaliwal (Vancouver—Sud): Monsieur le Président, le jeudi 22 septembre dernier, un député réformiste s'est prononcé ici contre le projet de loi C-41. Je tiens à dire officiellement à quel point je suis déçu que ce député ait contesté un projet de loi aussi bien conçu.

Étant donné que le Parti réformiste continue de faire valoir un programme strict de respect de la loi et de l'ordre, réclamant chaque jour du gouvernement qu'il renforce la législation judiciaire, je suis d'autant plus surpris que ce parti n'appuie pas les efforts que déploie le gouvernement pour punir plus sévèrement les crimes motivés par la haine. Ces crimes sont encore plus répréhensibles que les actes de violence gratuite, car ils sont manifestement prémédités, du fait de la haine que le criminel nourrit pour sa victime.

Ce n'est là qu'une autre preuve que le discours des réformistes est creux, que leurs messages sont inconséquents et que leur idéologie manque de substance.